

---

**SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE ROCAMADOUR**

**Procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 17 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 juin 2022 à 14h, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Rocamadour sous la présidence de Dominique Lenfant.

Étaient présents : Mme Dominique Lenfant, M. Didier Baudet, M Jean-Luc Mejecaze, Mme Caroline Mey Fau, M. Serge Rigal, M. Alfred Terlizzi, M. Vincent Labarthe, M. Hugues Delpierre, M. Jean Baptiste Jallet

Sans pouvoir délibératif : Mme Malignon, directrice du syndicat mixte, Mme Laporte (service de la Région en visio)

Étaient excusés : M. Philippe Lasvaux, M. Marc Laborie, M. Christophe Proença, M Damien Jacques (service du Département)

Est élu secrétaire de séance : Didier Baudet

En exercice : 12

Nombre de délégués titulaires : 7  
suppléants : 2

Présents : 9

Votants : 8

Date de la convocation : 30 Mai 2022

Date d'affichage : 30 Mai 2022

**Point n°1 : Dispositions administratives**

---

**1-1 Validation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2022**

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal de la séance de conseil syndical du 14 janvier 2022.

\* \* \*

**1.2 Rapports sur l'exercice des délégations à la Présidente**

Depuis la dernière réunion du conseil syndical, dans le cadre de ses délégations, la présidente a :

- confié les travaux de restauration du mur de clôture de la truffière de la corniche à l'entreprise SEBPOUSSE pour un montant de 13 584.00 € HT, soit 15 197.00 € TTC.
- Signé le renouvellement du contrat d'un des agents exploitation des parkings.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, prend acte de l'exercice des délégations de la Présidente.

\* \* \*

**1.3 Avenant à la convention progiciels**

Le temps de travail de la comptable est de 7h par semaine. Pour une meilleure gestion de la charge de travail, il est envisageable de souscrire à un module du logiciel comptable qui traite l'interface entre le logiciel de comptabilité et celui de dématérialisation des finances publiques.

A titre d'information, en 2021, pour le budget principal, ont été traités 102 bordereaux de mandats (pour 300 mandats) et 33 bordereaux de titres (pour 43 titres). Pour le budget annexe des parkings, ont été traités 106 bordereaux de mandats (pour 419 mandats) et 29 bordereaux de titres (pour 46 titres).

Le coût de mise en place est de 135€, le coût de fonctionnement s'élève à 156€ par an pour la maintenance par le centre de gestion. La souscription à ce service supplémentaire présente l'avantage de simplifier les manipulations effectuées par la comptable ou la directrice.

Le conseil syndical approuve l'avenant à la convention progiciels, et autorise la présidente à signer les documents.

\* \* \*

#### **1.4 Contrat d'apprentissage – recrutement en alternance pour le montage de l'observatoire du site**

La recherche d'un stagiaire pour la création de l'observatoire du site a été infructueuse. L'organisation et le développement des données et de leur analyse nécessite le confortement de l'équipe. Il est envisageable de mobiliser un étudiant en alternance en master sur cette mission dans la mesure où la formation prépare à la gestion de données et l'analyse dans le domaine de l'aménagement du territoire et du tourisme. Il revient au conseil syndical de délibérer sur la possibilité de recourir au contrat d'apprentissage.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical à la majorité :

- Décide le recours au contrat d'apprentissage,
- Décide de conclure dès la rentrée scolaire de septembre 2022, un contrat d'apprentissage qui relève de la direction, pour un étudiant préparant un master Tourisme TIC et pour une durée de 2 ans.
- Précise que les crédits nécessaires (salaires et frais de formation notamment) seront inscrits au budget principal, au chapitre 012, article 6417 de nos documents budgétaires,
- Autorise la Présidente à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec l'ISTHIA.

\* \* \*

## **Point n°2 : Suivi du programme**

---

### **2.1 Patrimoine emblématique : plan de gestion Unesco**

Le sujet est reporté à l'ordre du jour de la réunion suivante du comité syndical dans la mesure où la rédaction du cahier de gestion n'est pas terminée.

\* \* \*

### **2.2 Eclairage et sonorisation du site**

#### **La sonorisation du site**

Le site est équipé d'un dispositif de sonorisation composé de hauts parleurs et d'amplis pilotables depuis le bureau de l'office du tourisme et la sacristie du sanctuaire. Ce dispositif vise à sécuriser le public du point de vue des risques naturels (inondation, chute de pierre) mais aussi à gérer certaines situations (stationnement gênant qui peuvent rapidement représenter un problème de sécurité comme l'accès des secours, enfant perdu..).

Une partie des équipements a récemment été remplacée dans le cadre du déménagement du bureau de l'office du tourisme, et a été financée par Cauvaldor puisque liée au déménagement. Il reste plusieurs éléments à remplacer (2 haut-parleurs et un amplificateur).

Le syndicat mixte avait soutenu financièrement le remplacement d'un amplificateur il y a quelques années. La commune sollicite le syndicat pour prendre en charge le remplacement des équipements obsolètes.

S'agissant de sécurité sur la voie publique, le financement à 100% par le syndicat mixte n'est pas justifié. Les élus ne valident pas en l'état la demande de la municipalité.

L'éclairage du site est globalement une installation distincte de l'éclairage public. Le premier a pour rôle la mise en valeur du site : les falaises et le patrimoine emblématique, tandis que l'éclairage public joue un rôle pour les voiries circulées et piétonnes.

L'ensemble de ces installations a été conçu et réalisé au milieu des années 1990. Il s'agissait d'un investissement, financé par la commune avec le concours de la Région, de l'Etat, de EDF...

Le devenir de ces installations est important pour le projet grand site à plusieurs titres.

Avant d'étudier un transfert de ces installations de la mairie au syndicat, il est proposé d'échanger sur cette perspective.

M Labarthe et Rigal approuvent cette piste de travail, dans la mesure où revoir la mise en valeur nocturne du site est une des actions du schéma d'interprétation envisagée à moyen terme. Des précisions sont demandées quant aux engagements en termes de fonctionnement et d'investissement à venir.

\* \* \*

### **Point n°3 : Dispositions budgétaires**

---

#### **Budget principal**

##### **3.1 Décisions modificatives n°1 au budget principal 2022**

#### **INVESTISSEMENT**

Il y a lieu de corriger une erreur concernant la participation du Département répartie entre les sections de fonctionnement et d'investissement pour atteindre les 427 500 € au titre de l'année 2022, soit 45% du budget. L'article RI 1323 est abondé de 57 000 € pour cela.

Pour équilibrer les dépenses de cette section, il est proposé d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

- 500 € pour l'achat de matériel informatique
- 500 € pour l'acquisition d'une grue d'atelier (utile pour la maintenance des 5 bornes automatiques notamment)
- 3000 € pour la sonorisation du site (investissement complémentaire à celui réalisé récemment par Cauvaldor à cause du déménagement du bureau de l'office du tourisme
- Et 53 000€ pour abonder l'enveloppe concernant les travaux d'urgence du parvis.

**BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D INVESTISSEMENT 2022**

Articles	Libellé	RAR 2021	Budget 2022	DM1	Total
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>			<b>850 401,43</b>	<b>0,00</b>	<b>850 401,43</b>
	Report des excédents antérieurs		0,00		0,00
001	excédent d'investissement reporté		850 401,43		850 401,43
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Affectation du résultat année n-1		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Virement de la section de fonctionnement		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			<b>570 326,10</b>	<b>57 000,00</b>	<b>797 826,10</b>
1322	subvention membres SMGSR Région	170 500,00	370 500,00		541 000,00
1323	subvention membres SMGSR Département		199 826,10	57 000,00	256 826,10
13118	Autres subventions de l'Etat				
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641	Emprunt en euros		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>			<b>255 098,30</b>	<b>0,00</b>	<b>255 098,30</b>
28183	ordinateur, logiciel		1 405,51		1 405,51
281728			48 936,48		48 936,48
281738			79 563,07		79 563,07
28152			44 616,24		44 616,24
281752			53 964,91		53 964,91
281571			0,00		0,00
2804131			2 651,50		2 651,50
28041482			5 235,43		5 235,43
28041582	Borne Recharge Electrique - FDEL		1 100,00		1 100,00
28041512			17 625,16		17 625,16
28158			0,00		0,00
<b>Opérations non affectées</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA		0,00		0,00
<b>CHAPITRE 041 :</b>		<b>0,00</b>	<b>44 150,12</b>	<b>0,00</b>	<b>44 150,12</b>
041/238	remboursement avances forfaitaires corniche	0,00	16 215,12		16 215,12
041/2031	intégration études en travaux	0,00	27 935,00		27 935,00
041/1311	transfert subventions etat pour amortissable	0,00	0,00		0,00
<b>CHAPITRE 458.1 Opérations pour le compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>55 618,53</b>	<b>0,00</b>	<b>55 618,53</b>
45823	Fonds concours du Département pour la voirie	0,00	55 618,53		55 618,53
<b>CHAPITRE 27638</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27638	créance Mairie	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL</b>		<b>170 500,00</b>	<b>1 775 594,48</b>	<b>57 000,00</b>	<b>2 003 094,48</b>

## FONCTIONNEMENT

Des ajustements sont nécessaires au sein du chapitre 011 notamment pour assumer le coût des dégradations sur les coffrets d'éclairage du chemin de croix.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative n°1 au budget principal 2022.

\* \* \*

### 3.2 Décisions modificatives n° 1 au budget annexe des parkings

#### Investissement – Recettes

Il y a lieu de corriger le chapitre 001, en inscrivant au titre de l'excédent d'investissement reporté la somme de 149 504.11€.

<b>BUDGET PARKINGS - INVESTISSEMENT: Recettes 2022</b>				
Articles	Libellé	budget 2022	DM1	Budget total 2022
<b>CHAPITRE 001: EXCEDENT D'INVESTISSEMENT (Solde d'exécution reporté)</b>		<b>0,00</b>	<b>149 504,11</b>	<b>149 504,11</b>
	Report des excédents antérieurs	0,00	0,00	0,00
	excédent d'investissement reporté	0,00	149 504,11	149 504,11
<b>CHAPITRE 021: VIREMENT</b>		<b>201 363,48</b>	<b>0,00</b>	<b>201 363,48</b>
	Virement de la section de fonctionnement	201 363,48	0,00	201 363,48
<b>CHAPITRE 10: AFFECTATION DU RESULTAT</b>		<b>67 208,84</b>	<b>0,00</b>	<b>67 208,84</b>
1068	Affectation du résultat 2021	67 208,84	0,00	67 208,84
<b>CHAPITRE 13: SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>28 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 000,00</b>
1311/101	Autres subventions de l'Etat	28 000,00	0,00	28 000,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1687	remboursement avance trésor faite au budget principal	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euros	0,00	0,00	0,00
<b>CHAPITRE 040: amortissement</b>		<b>138 337,77</b>	<b>0,00</b>	<b>138 337,77</b>
28125		33 927,00	0,00	33 927,00
28131		59 167,00	0,00	59 167,00
28135		458,54	0,00	458,54
28138		3 172,00	0,00	3 172,00
28151		37 005,72	0,00	37 005,72
28181		1 500,00	0,00	1 500,00
28182		1 120,00	0,00	1 120,00
28183		677,00	0,00	677,00
28184		309,70	0,00	309,70
28188		1 000,81	0,00	1 000,81
<b>TOTAL</b>		<b>434 910,09</b>	<b>149 504,11</b>	<b>584 414,20</b>

#### Investissement dépenses

Pour équilibrer les dépenses de cette section, il est proposé d'inscrire les crédits supplémentaires suivants :

- 37 000 € sur l'opération parking de la vallée pour poursuivre le programme de restauration des berges de l'Aizou,
- 40 000 € sur l'opération parking de l'Hospitalet pour engager la dernière phase de restauration des murs de clôture du parking,
- 36 000 € sur l'opération parking du Garroustie pour mettre en place un sanitaire,
- 3 000 € sur l'opération système d'exploitation des parkings pour protéger deux parkings de parafoudre,
- 1500 € pour l'achat d'un nettoyeur à haute pression,
- Et 15 800 € sur l'opération gestion du stationnement sauvage pour la signalisation complémentaire.

Pour finir, afin d'équilibrer le chapitre 040 des dépenses d'investissement avec le chapitre 042 des recettes de fonctionnement, il est nécessaire d'inscrire 1 861€ à l'article 13915-040 en dépense d'investissement.

**BUDGET PARKING - SECTION INVESTISSEMENT: Dépenses 2022**

		budget initial 2022	DM1	budget total 2022
<b>020 Imprévus</b>		<b>0,00</b>	<b>14 343,11</b>	<b>14 343,11</b>
<b>100 Parking du château</b>		<b>8 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 000,00</b>
2111	acquisition foncière	0,00	0,00	0,00
2312	terrains	8 000,00	0,00	8 000,00
2313	construction	0,00	0,00	0,00
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00	0,00
<b>101 Parking de la vallée</b>		<b>41 700,00</b>	<b>37 000,00</b>	<b>78 700,00</b>
2312	terrains	0,00	37 000,00	37 000,00
2313	construction	41 700,00	0,00	41 700,00
<b>102 Parking des Garennes</b>		<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>
2138		3 500,00	0,00	3 500,00
2312	terrains	0,00	0,00	0,00
2313	construction	0,00	0,00	0,00
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00	0,00
<b>103 Parking de l'Hospitalet</b>		<b>16 223,49</b>	<b>40 000,00</b>	<b>56 223,49</b>
2111	acquisition foncière	0,00	0,00	0,00
2135		0,00	0,00	0,00
2312	terrains	12 221,14	40 000,00	52 221,14
2313	construction	4 002,35	0,00	4 002,35
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00	0,00
<b>107 Parking du Garroustié</b>		<b>7 070,00</b>	<b>36 000,00</b>	<b>43 070,00</b>
2312	terrains	7 070,00	36 000,00	43 070,00
<b>104 Système exploitation des flux</b>		<b>30 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>33 000,00</b>
2151	installations complexes spécialisées	30 000,00	3 000,00	33 000,00
2157		0,00	0,00	0,00
238/23	avance forfaitaire	0,00	0,00	0,00
<b>105 Gestion stationnement sauvage</b>		<b>1 931,60</b>	<b>15 800,00</b>	<b>17 731,60</b>
2315	immos en cours-inst techniques	1 931,60	15 800,00	17 731,60
<b>106 Prestations communes</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00
<b>108 Maquettes d'orientation</b>		<b>118 214,00</b>	<b>0,00</b>	<b>118 214,00</b>
2315	immos en cours-inst techniques	118 214,00	0,00	118 214,00
<b>Hors opération</b>		<b>208 271,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>209 771,00</b>
2181	intégration premier équipement	0,00	0,00	0,00
2188	autres immobilisations corporelles - defibrillateurs	1 144,00	0,00	1 144,00
2182	matériel de transport	14 450,00	0,00	14 450,00
2183	matériel bureau et informatique	800,00	0,00	800,00
2184	meublier	716,00	0,00	716,00
1641	remboursement credit	191 161,00	0,00	191 161,00
2155	nettoyeur haute pression		1 500,00	1 500,00
2763	avance de trésorerie au budget principal - créance collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>041 et 040</b>	<b>amortissement et changement de comptes</b>	<b>0,00</b>	<b>1 861,00</b>	<b>1 861,00</b>
2138/040	travaux en régie mobilier	0,00	0,00	0,00
2313/041	remboursement avances forfaitaires	0,00	0,00	0,00
13915/040	amortissement de subvention		1 861,00	1 861,00
	<b>Total</b>	<b>434 910,09</b>	<b>149 504,11</b>	<b>584 414,20</b>

Le conseil syndical à l'unanimité adopte la DM1 au budget annexe des parkings 2022.

Budget prévisionnel 2022 - INVESTISSEMENT: Dépenses						
		RAR 2021	Inscription crédits 2022	opérations d'ordre	DM1	total
10222	ictva	8 047,00				8 047,00
<b>CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>			<b>430 000,00</b>			<b>430 000,00</b>
1641	remboursement emprunt relais		430 000,00			430 000,00
<b>CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>110 597,81</b>			<b>114 647,81</b>
020	Imprévus		10 000,00			10 000,00
2031	Frais d'études	4 050,00	100 597,81			104 647,81
135	Etude dispositif de gestion des flux		8 000,00			8 000,00
136	Schéma d'interprétation	4 050,00	22 770,00			26 820,00
145	Evaluation PGS et mise à jour du programme		57 827,81			57 827,81
142	Etude travaux sécurisé parvis du sanctuaire		12 000,00			12 000,00
<b>CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>137 500,00</b>		<b>1 000,00</b>	<b>248 500,00</b>
2111	Immobilisations corporelles en cours					
106	provision acquisitions foncières	110 000,00	53 500,00		0,00	163 500,00
21318	peintures murales saint michel		0,00		0,00	0,00
2152/143	Installation voirie - bande piétonne route de gramat		84 000,00		0,00	84 000,00
2183	remplacement écran PC				500,00	500,00
2158	grue d'atelier				500,00	500,00
2158	sonorisation du site					0,00
<b>CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			<b>725 320,00</b>		<b>56 000,00</b>	<b>1 081 997,88</b>
2316	Voies					
107	aménagement corniche AP de 5M€	116 032,88	55 000,00			171 032,88
112	chemin de croix		0,00			0,00
133	borne porte figuier		0,00			0,00
108	travaux parkings		0,00			0,00
114	déviation routières	174 150,96	0,00			174 150,96
130	signalisation parking et sil	3 536,84	0,00			3 536,84
134	signalétique piétonne	6 957,20	0,00			6 957,20
146	chemin Lafajadou		184 000,00			184 000,00
136	signal et haltes interprétation		300 000,00			300 000,00
144	dispositif complages et alerte saturation vallée		88 320,00			88 320,00
2317	Travaux et aménagements de terrains					
138	MOE chapelles et basilique		0,00			0,00
141	Installations électriques chapelles st Blaise Ste Anne		0,00			0,00
142	travaux urgence parvis sanctuaire		80 000,00		56 000,00	136 000,00
147	truffiers de la corniche		18 000,00			18 000,00
041	changement de comptes			44 150,12		44 150,12
041 / 21578	intégration étude schéma interprétation			0,00		0,00
041/21...	intégration signalétique piétonne			27 935,00		27 935,00
041/2315	avances forfaitaires			16 215,12		16 215,12
041/1322	transfert subventions non amortissable			0,00		0,00
040	amortissements			20 132,96		20 132,96
040/13917	amortissement subventions eqpt transf - état			3 927,99		3 927,99
040/13911	amortissement subventions eqpt transf - bc et fs			11 881,79		11 881,79
040/13918				199,32		199,32
040/13912				0,00		0,00
040/13913				550,22		550,22
2315/040 opération 107	intégration MOE corniche			3 573,64		3 573,64
48	comptes de régularisation	55 618,53	0,18	0,00		55 618,71
45813		55 618,53	0,00	0,00		55 618,53
45811			0,18	0,00		0,18
27			0,00	0,00		0,00
2783	remboursement de l'avance de trésorerie provenant du budget annexe		0,00	0,00		0,00
27638	créance SIAEP et mairie		0,00	0,00		0,00
<b>Total</b>		<b>478 393,41</b>	<b>1 403 417,99</b>	<b>64 283,08</b>	<b>57 000,00</b>	<b>2 003 094,48</b>

## Budget principal 2022

## FONCTIONNEMENT - Dépenses

	Libellé	budget 2022	DM1
<b>CHAPITRE 022 : IMPREVUS</b>		<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>
22	Imprevus* (budgété mais non réalisé)	6 000,00	0,00
<b>CHAPITRE 011 : ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>		<b>77 790,21</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 050,00	
60612	énergie et électricité	750,00	
60631	fournitures d'entretien	50,00	
60632	fournitures de petit équipement	5 500,00	
60633	fournitures de voirie	2 811,33	
60636	vetements de travail	100,00	
6064	fournitures administratives	300,00	
611	Contrats de prestations de services	864,00	
6135	Locations mobilières	200,00	
61521	Entretien de terrains	2 000,00	
615221	Entretien de bâtiments publics	500,00	
615228	Entretien autres bâtiments	0,00	
615231	Entretien de voirie	600,00	
615232	Entretien réseaux	600,00	1 276,00
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers	780,00	
6156	Maintenance	2 804,00	250,00
6161	Assurance multirisques	4 398,20	
6168	Autres assurances	2 955,82	
6184	Versement à des organismes de formation	100,00	
6188	autres frais divers	12,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		
6225	Indemnités au comptable et régisseurs	0,00	
6226	honoraires	13 000,00	-2 414,00
6227	Frais d'actes et de contentieux: acquisitions foncières, avocats...	3 000,00	
623	Publicité, publications, relations publiques		
6231	Annonces et insertions	0,00	688,00
6232	Fête et cérémonie	200,00	200,00
6233	Foires et expositions	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	
6238	Frais divers de publicité	0,00	
625	Déplacements, missions et réceptions		
6251	Voyages et déplacements	0,00	
6256	Missions: personnel	1 800,00	
6257	Receptions	1 200,00	
6261	Frais postaux	300,00	
6262	Téléphone	1 000,00	
627	services bancaires et assimilés	0,00	
628	Divers		
6281	Concours divers: cotisations RGSF et ICOMOS	4 455,00	
6283	Frais nettoyage locaux	3 000,00	
62878	Remboursement de frais	23 284,86	
6288	autres services	0,00	
63512	Taxes foncières	175,00	
<b>CHAPITRE 023: VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Versement à la section d'investissement	0,00	
<b>CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>122 400,00</b>	<b>0,00</b>
6332	cotisations au FNAL	110,00	
6336	cotisation CNG CG de la FPT	730,00	
6338	autres impôts et taxes	1 150,00	
6413	rémunération personnel non titulaire	0,00	
64131	rémunération personnel	85 400,00	
64138	non titulaires autres indemnités	1 010,00	
6451	URSAFF	25 500,00	
6453	cotisations caisses de retraite	3 600,00	
6454	cotisation assedic	3 600,00	
6475	medecine du travail	1 300,00	
<b>CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>2 502,00</b>	<b>0,00</b>
6532	Frais de mission élus	0,00	
6574	loyers subvention aux associations et personnes privées	0,00	
65548	autres contributions	2 500,00	
65888	autres	2,00	
<b>CHAPITRE 66: CHARGES FINANCIERES</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts des emprunts et dettes	2 000,00	
<b>CHAPITRE 67: AUTRES CHARGES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
67441	subvention exceptionnelle	0,00	
6711	charges exceptionnelles	0,00	
<b>CHAPITRE 042: OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS 041/042</b>		<b>255 098,30</b>	<b>0,00</b>
6 811	dotation amortissement études travaux escalier...	255 098,30	
	<b>TOTAL</b>	<b>465 790,51</b>	<b>0,00</b>

## Point n°4 : Questions diverses

### 4.1 Travaux de restauration de la berge de l'Alzou au droit de Lafajadou – travaux supplémentaires

Les travaux pour la restauration en pierre sèche de la berge de l'Alzou au droit du bâtiment de Lafajadou ont été confiés en Septembre dernier à l'entreprise Rangecailloux pour un montant de 23 616 € HT. Le syndicat mixte est accompagné par M.Viossanges (entreprise Conseil Ouvrage d'art) en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et assume en régie la maîtrise d'œuvre de ce chantier.

Le calendrier de réalisation des travaux a dû être recalé en fonction du régime du cours d'eau, exceptionnel ces derniers mois. Programmés pour novembre dernier les travaux ont été stoppés dès le deuxième jour. Ils ont pu reprendre mi-mai. Suite à la phase démolition, il a fallu revoir les quantités de pierre mises en œuvre et procéder à des ajustements pour faire face aux aléas. En effet, la partie de mur hourdée que nous espérions conserver n'a pu l'être, les fondations non plus.

En revanche, la cohésion du matériau à l'arrière du mur rend inutile le géotextile prévu initialement, et la fourniture par le syndicat mixte d'une partie des pierres nécessaire pour compléter les besoins a limité le coût supplémentaire. En effet, une partie du stock issue du terrassement de la voie nouvelle a pu être réemployée.

De par l'urgence à intervenir pour garantir la pérennité du bâtiment, et de par le faible créneau disponible pour réaliser les travaux avant la crue suivante, les travaux supplémentaires se sont imposés. Le bilan détaillé des travaux est annexé au présent rapport. La synthèse est présentée ci-dessous.

Il y a lieu de faire évoluer le montant global du marché pour passer à 30 521.00€ HT, soit une augmentation de 22.62%, et d'ajuster en conséquence les crédits pour cette opération parking de la vallée.

#### Aspects financiers

Le bilan des évolutions de quantités est effectué et il en ressort les éléments suivants :

#### Travaux supplémentaires :

Objet	Cause	Evolution HT
Fondation en pierre sèche	Approfondissement du lit Substitution au mur en pierre hourdé	+ 2353
Bâti mur en pierre sèche	Substitution au mur hourdé Rallongement de 2.50 amont	+ 7056
Fourniture de pierres	Pour le complément ci dessus	+ 1600
Traitement fond du lit	Comblement de la fosse d'érosion	+ 500

#### Economies :

Objet	Cause	Evolution
Fondation mur hourdé	Non réalisée	- 690
Mur en pierre hourdée	Non réalisé	- 3825
Géotextile	Non nécessaire	- 88

Le bilan s'établit à une augmentation de la masse des travaux de 6905 euros HT, portant le montant final des travaux à 30 521 euros HT.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents :

- valide les travaux supplémentaires pour un montant de 6 905.00 € HT, portant la commande à l'entreprise Rangecailloux de 23 616.00 € HT à 30 521 euros HT pour la restauration de la berge de l'Alzou au droit du bâtiment de Lafajadou.

## 4.2 Actualités

### Carte-relief du site – Point sur le projet

#### Signalisation du secteur du château et répartition du flux

Les socioprofessionnels du secteur du château demandent à ce que la signalisation routière qui dirige vers ce secteur soit revue car en l'état actuel elle manque de lisibilité et de cohérence.

Deux compteurs routiers seront installés la première quinzaine de juillet par le service routier du Département pour mesurer l'attractivité du secteur du château et la comparer à 2018 sur la même période.

Un ensemble temporaire de présignalisation sera positionné avant le rond-point de l'aire de battage pour rassurer le public qui se rend vers le secteur du château.

Les ajustements et compléments de signalisation routière seront étudiés dès cet automne avec le Département sur la base des données analysées.

#### Accueil du Tour de France

Une présentation de la carte de l'organisation de l'accueil du public est faite en séance. De par les spécificités de l'évènement (impossibilité d'accéder à la cité, coupure entre la vallée et le plateau durant 24h, accès au parking de la vallée impossible pendant 24h, ouvertures de champs au stationnement gratuitement à proximité du site ... l'exploitation des parkings payant est déconseillée par les services de gendarmerie car elle générerait des marches arrière sur les voies d'accès (Route de Gramat, route du château...).

Le conseil syndical approuve la gratuité des parkings d'entrée de site durant le samedi 23 juillet à l'occasion du Tour de France.

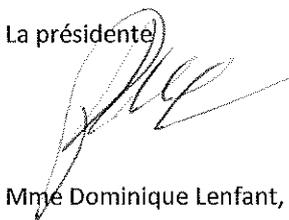
\* \* \*

Le secrétaire de séance



M. Didier Baudet

La présidente



Mme Dominique Lenfant,